

# Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

## GAT VIE

**Société Anonyme au Capital Social : 7.000.000 Dinars**

**Siège Social: 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis**

**RC : B1154371997**

**MF : 033270B**

La société GAT VIE informe Messieurs les actionnaires qu'ils sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **26 Avril 2019 à 11h00** au siège social de GAT VIE sis au 92-94 avenue Hédi Chaker-1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018
2. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2018
3. Examen et approbation des conventions réglementées régies par les articles 200 et suivants et article 475 du Code des Sociétés Commerciales
4. Examen et approbation des états financiers de GAT VIE arrêtés au 31/12/2018
5. Affectation du résultat de l'exercice 2018
6. Quitus aux administrateurs
7. Fixation du montant des jetons de présence
8. Désignation du Commissaire aux Comptes pour les exercices 2019-2020-2021
9. Questions diverses

Tous les documents destinés à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

P/le Conseil d'Administration

# GAT VIE

Société Anonyme au Capital Social : 7.000.000 Dinars  
Siège Social: 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis  
RC : B1154371997  
MF : 033270B

## PROJETS DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26/04/2019 A 11H00

### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration de GAT VIE relatif à l'exercice 2018, approuve ledit rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de GAT VIE au 31/12/2018, approuve ces états financiers arrêtés au 31/12/2018 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes de l'exercice 2018 relatif aux opérations prévues par les articles 200 et suivants et article 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2018 bénéficiaire qui s'élève à 2 359 966 Dinars de la manière suivante :

<b>Bénéfice net de l'exercice 2018</b>	<b>2 359 966,330</b>
Résultats reportés	656 882,218
<b>Reliquat</b>	<b>3 016 848,548</b>
Réserve légale	150 842,427
<b>Reliquat</b>	<b>2 866 006,121</b>
Fonds social	50 000,000
Bénéfice à distribuer	1 120 000,000
<b>Résultats reportés 2018</b>	<b>1 696 006,121</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement d'un dividende par action d'un montant de 16 dinars par action et ce à partir du 01/07/2019 au siège social de GAT VIE.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés

### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus global, définitif et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion pour l'exercice 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés

### SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration de GAT VIE à titre de jetons de présence pour l'année 2019 la somme totale de 24.000 dinars en brut. L'Assemblée Générale Ordinaire décide aussi d'allouer au Comité Permanent d'Audit et au Comité des Risques des jetons de présence pour l'exercice 2019 la somme totale de 12.000 dinars en brut pour chaque comité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés

### SEPTIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes, Cabinet ECC-MAZARS représenté par M. Mohamed Hédi KAMMOUN, pour une période de 3 ans (2019-2020-2021) qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés

### HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal porteur d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales d'enregistrement et de publicité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés